



**PV Commission TENNIS DE TABLE  
Mercredi 28 août 2017**

**Etaient présents :**

Mesdames :

Tahia TEMARONO  
Catherine MONJUSIAU

Professeur d'EPS au collège MAHINA  
Professeur d'EPS au collège PAOPAO

Messieurs :

Gérald HUIOUTU  
Moana LAILLE  
Jean CARILLO  
Franck BARON  
Raimoana LIU  
Arnaud LABOUBE  
Vetea DEHORS

Président FTTT  
Professeur d'EPS au collège PAEA  
Professeur d'EPS au collège ARUE  
Professeur d'EPS au collège NDA  
Professeur d'EPS au collège MACO TEVANE  
Professeur d'EPS au collège TAAONE  
Professeur d'EPS au collège AMJ PAPEETE

**Moana LAILLE** ouvre la séance à 17H16.

Il annonce alors l'ordre du jour suivant :

- 1) La Convention entre la FTTT et l'USSP
- 2) Le Bilan de l'année 2016/2017
- 3) Le Coordonnateur du tennis de table pour l'USSP
- 4) Le Recensement des AS proposant l'activité tennis de table
- 5) L'Etat des lieux des installations disponibles.
- 6) L'organisation des transports 2017/2018
- 7) Le Calendrier 2017/2018
- 8) Le règlement de compétition
- 9) Les récompenses
- 10) La formation des JO

**1) CONVENTION PARTENARIAT**

La convention avec la Fédération Tahitienne de Tennis de Table est toujours d'actualité et est tacitement reconduite. Elle permet des échanges en matière de formation, d'organisation de compétitions, de prêt de matériel, et d'installation.

Le président de la FTTT, Gérald HUIOUTU souhaite faire un bilan de la convention :

- 1) **La Formation d'arbitre, et d'entraîneur** qui s'est déroulé pendant les vacances : Gérald regrette qu'il y ait eu qu'1 seul professeur présent, Arnaud LABOUBE. Il précise qu'il est difficile pour la fédération de

faire des stages en dehors des vacances scolaires.

- 2) **Le prêt de la salle fédérale** (PATER) pour les compétitions du mercredi à 4 établissements. RAS
- 3) **Le prêt du matériel** lors des finales de Polynésie (table de TT et table de marque). RAS
- 4) **Recrutement d'un cadre technique fédéral** (Alizée BELROSE) : stage prévu pour 4 établissements utilisant la salle pour des cours d'EPS (afin de rappeler les règles d'utilisation de la salle, et le règlement en tennis de table). Le cadre technique peut participer en tant qu'observateur aux différentes rencontres sportives, afin de détecter des joueurs ayant des prédispositions. Il organise également des stages payants durant l'année.
- 5) **L'article 2 de la convention** n'a pas été mis en œuvre, et mérite d'être développé à l'avenir.

### Prévision :

- Ouverture d'une section sportive au CLG TAAONE en 2017/2018.
- Stage de formation d'arbitre (intervenant de métropole) : pas encore de date définie.

Le directeur de l'USSP, Michaël RETALI, prend la parole pour remercier la fédération pour son investissement, et la reconduction de la convention de partenariat.

Il clarifie la situation du référent d'activité en tennis de table, et la compare aux années précédentes. Il précise qu'il n'y aura pas de volant supplémentaire pour rémunérer les référents d'activités (organisation des finales, et formation des JO). Seule la direction de l'USSP, ainsi que les délégués de district seront rémunérés

### 2) BILAN 2016/2017

Le bilan d'ensemble est positif.

Mais Arnaud soulève un problème, par rapport à la formule de compétition individuelle qui est insuffisante. Il propose de rajouter une journée de rencontre individuelle supplémentaire inter district (Tahiti et Moorea) avec un nombre illimité d'élève. Ceci dans le but, de mobiliser plus d'élève, et de maintenir leur niveau de motivation durant l'année.

Tout le monde est favorable, et envisage de modifier le calendrier.

Afin de répondre à la commande de l'USSP (format collectif), la commission envisage de se baser sur la formule de compétition en athlétisme (addition des performances individuelles, puis classement par équipe). Elle souhaite utiliser la journée de certification territoriale des minimes JO pour organiser la compétition des benjamin(es), et rajouter une journée pour les minimes.

Arnaud souligne également que toutes les AS n'avaient pas de JO lors des finales.

### 3) COORDONNATEURS USSP

Pour cette nouvelle année scolaire, **aucun candidat** ne souhaite assurer ce rôle.

Lors des finales de Polynésie : les référents étaient Xavier (PAOPAO), Vetea (AMJ) et Vatea (PUNAAUIA). Mais il était difficile pour eux d'organiser les finales et coacher leurs équipes.

Le directeur de l'USSP propose de demander aux parents d'élèves, ou à d'autres collègues d'accompagner les équipes. Arnaud souligne qu'il est difficile de confier ses équipes à quelqu'un d'autre, quand tu les as entraînées toute l'année.

En attendant le futur référent, les correspondants par district seront les suivants :

Professeur d'EPS au collège NDA : M. BARON Franck  
Professeur d'EPS au collège AMJ : M. DEHORS Vatea  
Professeur d'EPS au collège TAAONE : M. LABOUBE Arnaud  
Professeur d'EPS au collège PAEA : M. LAILLE Moana  
Professeur d'EPS au collège MACO TEVANE : M. LIU Raimoana  
Professeur d'EPS au collège ARUE : M. CARILLO Jean  
Professeur d'EPS au collège MAHINA : Mme TEMARONO Tahia  
Professeur d'EPS au collège PAOPAO : Mme MONJUSIAU Karine  
Professeur d'EPS au collège PUNAAUIA : Vatea ROCHE  
Professeur d'EPS au collège SCT :  
Professeur d'EPS au collège TARAVAO :  
Professeur d'EPS au collège PAPARA :

**Responsable District ITI : Cédric BODIN**

**Responsable District EST : Arnaud LABOUBE**

**Responsable District OUEST : Vatea ROCHE**

**Pas de lycée : ?**

#### **4) AS PROPOSANT L'ACTIVITE TENNIS DE TABLE**

Un tour de table permet d'évaluer la représentation des établissements en Tennis de Table dans chaque district :  
Le déséquilibre du nombre d'établissements dans chaque district, nécessite un rééquilibrage :

**Pour l'année 2017-2018, le découpage adopté à l'unanimité est le suivant**

<b>Zone EST</b>	<b>Zone OUEST</b>	<b>Zone ITI</b>	<b>LYCEES</b>
C. TAAONE	C. PAOPAO	C. PAPARA	
C. MAHINA	NDA	SCT	
C. ARUE	C.PAEA	C. TARAVAO	
C.TAUNOA	C.PUNAAUIA		
AMJ			
Salle ROSSI	Salle PATER	Salle TARAVAO	

#### **5) ETAT DES LIEUX ET DU MATERIEL**

SALLE PATER	12 tables de compétition
C.NDA	11 tables hors compétition
AMJ	8 tables hors compétition
C.MACO TEVANE	4 tables hors compétition
ARUE	?
C. MAHINA	5 tables hors compétition
C. PAOPAO	8 tables à déplacer, car gymnase trop petit
C.TAAONE	15 tables (12 pour la compétition)

## TRANSPORTS

Les déplacements seront coordonnés et financés par l'USSP, lors des journées de regroupements. **ATTENTION** le C.PAOPAO, et le C.AMJ devront envoyer leur prévision du nombre d'élève par catégorie à M. LAILLE mi-septembre, pour qu'il organise le plan de transport à l'année. En cas de modification, il faudra le prévenir avant le vendredi midi de la semaine précédant la journée de compétition. En cas de forfait ponctuel, il faudra prévenir le directeur de l'USSP, le responsable de salle, et les collègues figurant sur le plan de transport.

Important d'avoir les numéros des collègues enregistrés dans son téléphone.

## 6) CALENDRIER 2017 / 2018

Demande du collectif des AS pour qu'il y ait un regroupement non limité en nombre d'élèves au calendrier initial afin de densifier le nombre de rencontres sur l'année scolaire et maintenir la motivation des élèves.

**J1** : 25/10 Formation JO District BJ/BF MINIMES

**J2** : 22/11 Compétition Individuelle Minimes district

**J3** : 29/11 Compétition Individuelle BJ BF district

**J4** : 31/01 Compétition par Equipe Minime district

**J5** : 14/02 Compétition par Equipe mixte benjamin district. **Modification du calendrier**

**J6** : 28/02 Certification territoriale des JO (que les minimes), Compétition Benjamin(e) individuelle TAHITI et MOOREA. **Modification du calendrier**

**J7** : 14/03 Compétition minimes individuelle TAHITI et MOOREA arbitré par des JO district benjamin. **Modification du calendrier.**

**J8** : 02/05 Finales de Polynésie : La commission souhaite maintenir l'organisation de la finale des championnats par équipe à Fautaua

**La commission entérine ce calendrier.**

## 7) REGLEMENT

### Rappel :

- Qualification pour la finale : au moins une équipe par établissement pratiquant le tennis de table. 2 équipes pourront être engagées, si le nombre de places disponibles le permet dans la limite de 20 équipes (dont les îles) au total par catégorie d'âge Benjamins et Minimes.
- Engagements des îles (inconnus à ce jour) date limite d'engagement gérée par l'USSP (C. Makemo, LUT Raiatea, C. AMJ Raiatea).
- Une équipe est composée de 5 joueurs : 4 élèves + 1 officiel qui pourra aussi assumer le rôle de remplaçant en cas de blessure d'un joueur « titulaire ». Le joueur remplacé ne pourra en aucun cas réintégrer l'équipe.
- Equipes mixtes sans condition minimum de participation garçons ou filles.
- Equipes Minimes + C1, soit 2003/2004 avec 1 seule cadet (2001/2002) par équipe.

- Possibilité de surclasser un benjamin pour compléter une équipe minime.
- Premier simple jusqu'à 11 points, puis deuxième simple de 11 à 22 points, et enfin double de 22 à 33 points avec 2 points d'écart.
- Le coaching entre 2 équipes d'un même établissement est interdit (seul l'enseignant ou les membres de l'équipe peuvent conseiller le joueur)

Moana propose de mettre à jour le règlement, en rajoutant sur le site de l'USSP le règlement utilisé pour la formation des jeunes officiels (couleur des raquettes, gestes d'arbitre). Il souhaite également pour les finales procéder comme en sport collectif : tenue d'AS obligatoire, vérification des licences (licence photo, tampon, signature).

## **8) RECOMPENSES**

Concernant les récompenses, la commission propose de récompenser par des tee-shirts (de couleurs différentes en fonction du podium), et si possible des raquettes, au moins au vainqueur. Demande également auprès de la FTTT pour des dons de lots (raquettes).

Participation envisagée des AS pour récompenser les élèves lors des 2 journées de compétition individuelle comme au badminton. **VOTE de la commission : pas de récompense (3 pour, 5 contre).**

## **9) FORMATION DES JEUNES OFFICIELS**

**Bilan :** Les diplômes territoriaux n'ont pas été délivrés et les T-shirts n'ont pas été remis à tous les élèves ayant réussi la formation au niveau district. Seul les JO des finales ont eu des T-shirt. Les autres ont eu un autocollant USSP et un bracelet. Franck regrette que seuls les minimes pouvaient prétendre à la certification territoriale, alors qu'il y avait beaucoup de bons JO chez les benjamins.

Michaël sera attentif à la délivrance des diplômes, mais n'est pas en mesure de promettre des T-SHIRT à tous les JO.

Responsable formation JO district EST : Arnaud LABOUBE.

Responsable formation JO district OUEST : Vatea ROCHE.

Responsable formation JO district ITI: Cédric BODIN

Pour la formation et la certification au niveau du district les documents proposés par Arnaud LABOUBE seront à nouveau utilisés. La liste devra être transmise à l'USSP avant délivrance des diplômes.

La séance est levée à 19h15.

**Le secrétaire de séance,  
Moana LAILLE**